M. STOP
pêchera des étoiles et donnera 5.000 francs
MERCREDI 27 AOUT, A PAU
à qui chantera
la plus belle stop-chanson
JEUDI 28 AOUT, A BORDEAUX
à qui évoquera pour moi
le plus émouvant souvenir
VENDREDI 29 AOUT
A BAGNERES-DE-BIGORRE
à qui racontera
la meilleure histoire américaine

Paris-presse

4e Année. - N° 835 MERCREDI 27 AOUT 1947 4 FRANCS Saint-Armand

RÉDACTION-ADMINISTRATION
PUBLICITÉ
100, rue de Richelieu - PARIS-2e
**
Téléphone : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégr. : PARISPRES - PARIS
Chèque postal : PARIS 4154-31

Dernière édition

ARBITRAGE DEMAIN SUR LES PRIX au Conseil des ministres

"Le problème des salaires et des prix reste entier"

déclare M. RICARD

Et M. Léon Jouhaux :

"Les conversations entre patrons et ouvriers continuent"

M. ANDRE PHILIP exposera demain au Conseil des ministres les résultats de ses entretiens de ce matin avec la C.G.T. et le C.N.P.F.

En attendant, l'ensemble du problème des salaires et des prix sera examiné par le Conseil économique interministériel, ce soir, à 21 heures.

A en croire un porte-parole du ministère de l'Economie nationale, la discussion de ce matin n'avait pas pour but de rechercher une solution immédiate mais d'étudier un certain nombre de problèmes, parmi lesquels, d'une part, la réforme du comité national des prix dans le sens demandé par la C.G.T. et la C.N.P.F., et d'autre part, les méthodes de révision des prix à appliquer afin d'éviter une hausse générale.

Cependant, si l'on s'attache aux déclarations faites à l'issue de la réunion, force est de constater que le différend subsiste entre le gouvernemdent d'un côté, la C.G.T. et le C.N.P.F. de l'autre.

M. Ricard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré :

« M. Philip nous a soumis le projet concernant les prix. Mais celui-si ne satisfait ni la C.G.T. ni nous-mêmes. Le problème reste entier tant que le gouvernement ne prendra pas position concurremment sur le problème des prix et celui des salaires.

» Les mesures qui ont été prises sont arbitraires, forfaitaires, et exceptionnellement dures pour certaines classes de la société. »

On dit que M. Philip proposerait une augmentation des prix de l'ordre de 5 %.

D'autre part, M. Jouhaux a déclaré à son tour :

« Nous avons pris connaissance du projet qui ne nous satisfait pas plus que le patronat. Le résultat de l'augmentation des salaires sera automatiquement une hausse sur les prix.

» Nous avons toujours considéré qu'il ne devait pas en être ainsi et sachant que dans un budget familial l'achat des produits alimentaires entre pour 70 % tandis que l'achat des produits industriels n'entre que pour 30 %.

» Nous avons déclaré que les mesures que nous avons indiquées étaient seules capables de donner satisfaction.

» Il est donc entendu par conséquent que nous continuerons avec le C.N.P.F. à mettre au point les accords intervenus et que nous restons à la disposition du ministre de l'Economie nationale pour collaborer avec lui.

Les cadres se défendent

Les cadres accusent la C.G.T. et le patronat d'indifférence à leur égard. Las d'attendre une convocation du C.N.P.F., ils ont désigné une délégation qui, cet après-midi, demande audience aux représentants du patronat.

Selon eux, chaque augmentation de salaires ne fait qu'en fermer l'éventail, en ce sens qu'on accorde toujours moins au sommet qu'à la base.

A Londres

LES « TROIS » NE PARVIENNENT PAS à rédiger leur communiqué final

LONDRES, 26 août. — Les chefs de délégations de la conférence tripartite sur le niveau industriel de l'Allemagne, réunis ce matin pour mettre au point le communiqué final, se sont séparés à 14 heures après trois heures de discussions sans y être parvenu. Ils ont repris leur travail à 15 heures. (A. F. P.).

VACANCES PARLEMENTAIRES LE 1er SEPTEMBRE

L'Assemblée algérienne aura 120 membres élus pour 6 ans

Ce matin l'Assemblée nationale a repris l'étude du statut algérien.

L'Assemblée a maintenant trouvé sa méthode de travail. Là où les articles ne présentent aucune difficulté, elle progresse régulièrement et repousse délibérément la plupart des amendements déposés, en général, par M. Capitant.

Mais dès qu'elle rencontre le moindre obstacle, elle s'en approche prudemment, l'entoure de circonlocutions oratoires, balance, puis finalement réserve l'article litigieux et laissant ainsi à la commission ou au président du Conseil le soin de déminer le terrain.

Par contre, elle a longuement discuté sur une proposition de M. Radier, portant le nombre des membres de l'Assemblée algérienne à 120.

Ils seront élus pour six ans au scrutin uninominal à deux tours, renouvelables par moitié tous les trois ans.

La séance a été suspendue après un vote unanime en faveur de l'inviolabilité des parlementaires de l'Assemblée algériennes en ce qui concerne leurs votes, mais par 312 voix contre 276, l'Assemblée leur a refusé l'immunité parlementaire.

Le débat a repris à 16 heures.

A noter que la conférence des présidents a décidé cet après-midi que l'Assemblée devrait en avoir terminé lundi prochain avec le Statut de l'Algérie.

En attendant le résultat des délibérations du Conseil de la République, sur ce même statut, l'Assemblée examinera le projet de loi contre les accapareurs et les affameurs.

Toujours pas d'accord sur l'essentiel

Le parti communiste a remporté cette nuit un nouveau succès.

La commission de l'Intérieur, en effet, a refusé une fois de plus la pureté des collèges et la majorité des deux tiers qui restent les deux points essentiels de la contraverse sur le statut de l'Algérie.

L'Assemblée tranchera lorsqu'elle aura voté les articles moinsc délicats du statut.

UNE DEMANDE D'INTERPELLATION sur le blé

M. Monin, député de l'Orne, vient de déposer une demande d'interpellation au sujet des mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer le ravitaillement de la population en maïs (à incorporer au pain) et pour assurer la nourriture du bétail, en évitant de laisser dépasser le prix officiel du blé par ceux, réels, des céréales secondaires.

M. RAMADIER "au-dessus de son parti"

En accord avec la délégation exécutive du parti socialiste, M. Ramadier a trouvé un excellent prétexte pour décliner l'invitation du comité directeur S. F. I. O., qui se réunit demain soir.

Il ira, en effet, entre deux trains, présider le banquet de clôture du Congrès des présidents de Conseils généraux qui se tient à Rennes.

Ainsi, le président du Conseil n'aura pas à rendre compte du mandat extravagant qu'il avait reçu du récent Congrès de Lyon. Et ce sera tant mieux pour tout le monde.

Le projet de loi contre les accapareurs et les affameurs

Un projet de loi réprimant « les manœuvres et les actions tendant à s'opposer à la collecte et à la répartition des denrées rationnées », vient d'être déposé sur le bureau de l'Assemblée par MM. Ramadier, André Marie et Tanguy Prigent.

L'article unique de ce projet est ainsi conçu :

Quiconque aura réalisé ou tenté de réaliser une action, concertée ou non, pour s'opposer à la collecte ou à la répartition de denrées soumises au rationnement, sera puni d'une peine de six mois à cinq ans de prison et d'une amende de cent mille à cinq millions de francs.

Les mêmes peines sont applicables à tous ceux qui, par tous écrits ou tous parlers, auront exhorté les producteurs à réduire ou à suspendre les livraisons de denrées rationnées auxquelles ils sont légalement tenus.

En cas de recidive, les délinquants seront punis d'une peine de un an à dix ans de prison et d'une amende de deux cent mille francs à dix millions de francs.

JANY HOLT CHOISIT LA ROBE LONGUE QU'ELLE PORTERA DANS SON PROCHAIN FILM

On vient de livrer à Jany Holt les robes que Schiaparelli a spécialement créées pour elle et qu'elle portera dans son prochain film « Barton », probablement tourné en Italie, sous la direction de J.-P. Paulin.

FAUT-IL ROUVRIR LE DOSSIER SEZNEC ?

UNE GRANDE ENQUÊTE DE Georges ARQUÉ

UNE TROUBLANTE CONTRE-ENQUETE DU JUGE HERVÉ

jeta le doute, mais n'empêcha pas la condamnation de Seznec

Cette intervention est à l'origine du mouvement en faveur de la réhabilitation qui n'a, depuis 24 ans, cessé de grandir au bagne comme en Bretagne

SEZNEC revêt, dès novembre 1923 le costume de bagnard...

— Vingt-quatre années passent vite ! devait-il me dire, l'autre jour, comme j'étais allé le cueillir au Havre, à son retour.

— Je n'aurais pas cru qu'elles passaient avec la même rapidité pour tout le monde, lui répondis-je.

Le Breton savait que j'avais été le témoin des principaux épisodes de son drame. Il savait que je me trouvais à Saint-Martin-de-Ré lorsqu'il partit pour la Guyane. Plus de deux ans après sa condamnation, on lui faisait quitter le « petit bagne » pour l'autre, celui d'où l'on ne revient que rarement. Et il devina que je faisais allusion à ce précoce vieillissement qui l'avait marqué depuis.

— Ce sont les épreuves morales... conciut-il.

Au cours de la longue navigation qu'il venait de faire sur le « Colombie », sans doute le souvenir de ces épreuves avait-il assailli le vieillard.

Sans doute avait-il revu le visage de sa fille aînée, Marie, entrée au cloître, à Jersey, en 1337, « **pour que Dieu prenne son père en pitié et le rende aux siens, réhabilité** ». De Marie, morte d'épuisement et de privations, trois ans plus tard, dans un hôpital de Paris.

Sans doute avait-il revu aussi, le visage de sa mère, cette Bretonne solide comme les rocs de son Finistère natal. Cette vieille femme qui vendit tout ce qui était à elle pour « **faire revenir son fils de la terre maudite** ». Et qui lui écrivait, avant de mourir, cette dernière lettre : « **A présent, mon garçon, je n'ai plus que ma vie à te donner** ».

Et, enfin, le visage de sa compagne, de son épouse, cette autre Bretonne au dévouement infatigable et que la calomnie a représentée, en 1923, comme trop prompte à se divertir. J'ai connu cette femme. J'ai connu ses efforts de dix années pour amasser la somme qui devait lui permettre de s'embarquer pour la Guyane. Elle avait juré d'y rejoindre l'homme « **auquel elle s'était donnée pour le meilleur et pour le pire** ».

Trois sources d'espoir

J'ai été au courant de son voyage là-bas, de son projet avorté, de l'obligation où elle se trouva de repartir sans avoir revu Seznec, de son malheureux retour. Et aussi de sa mort dramatique, en mai 1931, à l'hôpital Beaujon.

Elle aussi avait écrit :

« Je te défendrai de là-haut, à présent. Ne te décourage pas, Guillaume. Tu n'es pas abandonné ! »

Trois sources d'espoir et de réconfort presque en même temps taries. Trois compagnes de lutte tombées, l'une après l'autre, sur le chemin.

« Tu n'es pas abandonné .. »

Ces mots, Seznec a dû les entendre encore sur le paquebot qui le ramenait de l'exil. Et il a dû essayer de se représenter d'autres visages : ceux, surtout, de l'ancien juge d'instruction de Guingamp, Charles-Victor Hervé, et de Mme Francoise Basset directrice d'école à Riec-sur-Belon et secrétaire de la section de la Ligue des droits de l'homme de Pont-Aven.

Prochain article
Coups de feu dans la nuit

C'est seulement pendant son séjour au bagne de Saint-Martin-de-Ré que le condamné aux travaux forcés à perpétuité devait connaître à la fois l'existence et l'intervention du juge Hervé. C'est seulement à Saint-Martin-de-Ré qu'il devait apprendre que le Parquet de Guingamp, au cours de son procès, avait été mis au courant de la contre-enquête de Charles-Victor Hervé ! Une contre-enquête dont les résultats s'opposaient nettement à ceux de la police. Et en conclusion de laquelle son auteur n'avait pas hésité à nommer celui qu'il désignait comme le véritable, le seul assassin de Pierre Quémeneur. Une conclusion devant laquelle le Procureur de la République, lui-même, s'était écrié :

— Sûrement, les débats vont être interrompus et renvoyés à une autre session.

Pourtant la Cour fut seule à connaître, avant le verdict qui frappa Seznec, l'intervention de M. Hervé.

— Mais, m'a affirmé Seznec, j'ai compris dès mon arrivée au bagne, qu'elle n'avait pas été aussi vaine que son propre auteur l'avait pensé !

J'ai compris, moi, depuis, ce que le vieux Breton a voulu dire : l'énorme vague de sympathie en faveur de la révision du procès de Seznec, la vague qui vient de déferler sur la Bretagne, c'est de Saint-Laurent-du-Maroni qu'elle est partie. C'est là-bas qu'elle a pris naissance. Grâce à l'œuvre entreprise par l'ancien juge et aux répercussions qu'elle eut au bagne même Seznec a pu vivre assez longtemps pour voir se réaliser les vœux ardents de ses trois mortes invaincues.

(Copyright 1947 by « Paris-presse » and Georges Arqué).

Voir « Paris-presse » à partir du 25 août.

DE 15 A 18 HEURES LES CAFÉS DE PARIS fermeront leurs portes vendredi

MOTIF : *Minimum vital*

Vendredi, entre 15 et 18 heures, la plupart des grands cafés fermeront leurs portes. Les employés, en effet, sont convoqués, par leur syndicat, à un meeting de protestation qui se tiendra à la Bourse du Travail.

— En supplément de nos salaires, nous a déclaré M. Bonnet, secrétaire du syndicat, les patrons nous donnaient, gratuitement, la nourriture des deux repas. C'est une compensation pour notre travail du dimanche et pour les heures de nuit. Les dirigeants du syndicat des restaurateurs ont demandé à leurs adhérents de tenir compte de ce supplément pour fixer le minimum vital de leurs employés. Ils vont à l'encontre de la circulaire du 1er juillet.

— Pour ce qui est des repas, nous a-t-on dit à ce syndicat, ils doivent être incorporés dans le calcul du minimum vital. Nous irons en Conseil d'Etat s'il le faut.

Les employés protestent également contre la décision gouvernementale du 16 juillet, qui ramène de 195 à 173 les heures mensuelles payées par les patrons, alors que le travail effectif est de 232 heures.

Jeudi, à 11 heures, les délégués des employés seront reçus au ministère du Travail.

Notre grande enquête
LA FRANCE EST UN PAYS NEUF
Prochain article :
Moderniser l'agriculture

Heures d'angoisse dans les montagnes de la Bigorre

6.000 mètres cubes de rochers s'abattent près de Ferrières

TARBES, 26 août (dépêche « Paris-presse »). — Un des coins les plus sauvages des Pyrénées, situé à peu de distance des cols d'Aubisque, et où s'aventurent les derniers ours demeurant dans les montagnes de la Bigorre, vient de connaître des heures d'angoisse.

Deux villages : Arbeost et Ferrières ont essuyé, cette nuit, un orage d'une intensité extraordinaire.

A 1 kilomètre de Ferrières, 6.000 mètres cubs de rochers s'abattirent. Des poteaux téléphoniques furent broyés. Les maigres récoltes de quelques champs et prairies furent saccagées. La ligne de transport électrique et les lignes des P.T.T. ont été emportées. De nombreuses maisons ont été inondées par la forte crue du Gave.

Les 1.200 habitants de cette région ont été ravitaillés par des caravanes qui ont dû faire appel à des mulets.

LA ROUTE DU GALIBIER coupée par un torrent

VALLOIRE, 26 août. — La route du Galibier a été coupée entre Valloire et le Galibier, près du village de Bonne-nuit, par un torrent crossi à la suite des pluies orageuses de ces derniers jours.

Scandale ou bataille électorale avant octobre ?

LES ADVERSAIRES POLITIQUES S'AFFRONTENT dans l'affaire du trust de la viande

Tandis que le procureur de la République de Moulins et la Chancellerie demandent d'urgence des rapports, les enquêteurs cherchent vainement un texte de loi pour engager les poursuites

(De notre envoyé spécial Max JALADE)

MOULINS, 26 août.

L'AFFAIRE des abattoirs de Villefranche ? Hier c'était un scandale. Elle prend aujourd'hui une tout autre tournure. Les uns parlent de cabale électorale. Les autres de vaudeville.

Tout cela à cause des articles parus ce matin dans la presse régionale.

« Valmy », l'organe communiste de l'Allier, lance une grande offensive contre la police, contre les protections dont jouissaient les trafiquants, contre le contrôle économique enfin et demande une punition exemplaire.

Sous des titres énormes, il publie des lettres ouvertes au maire de Neuville.

En voici la teneur :

« Dans un journal réactionnaire en date des 19 et 20 juillet dernier, vous avez lancé une calomnie perfide contre notre camarade Maurice Thorez, en insinuant hypocritement qu'il était actionnaire du trust des affameurs de Villefranche. N'ayant pas eu le courage de soutenir votre accusation le 20 juillet devant Maurice Thorez en personne, nous espérons que vous ne manquerez pas d'assister dimanche 31 août, à 16 heures, à la réunion publique que nous organisons à la mairie de Neuville, ou notre camarade André Védrines, député de l'Allier, traitera des problèmes paysans et notamment du problème des abattoirs de Villefranche. »

Lorsque je suis arrivé à Moulins, la ville était en effervescence.

M. Marty suffoque

M. Marty, directeur du contrôle économique de l'Allier, suffoquait lorsqu'il m'a reçu dans son bureau du cours Emile-Zola.

— Ah ! monsieur, ah ! monsieurs ! Mais c'est du Courteline ! Les journaux me rendent fou. Hier, j'ai reçu le directeur de « Valmy » pendant une heure. Je lui ai expliqué toute l'affaire. Dans son journal, ce matin, il nous traîne dans la boue, disant que nous protégeons les trafiquants et que nous voulons étouffer le scandal ! »

Et M. Marty poursuit :

— Je vais demander au préfet l'autorisation de faire une conférence de presse. Comme cela, je pourrai dire ce que je pense à « Valmy ».

» Le substitut exige dans les vingt-quatre heures un rapport circonstancié pour en référer à ses supérieurs hiérarchiques. La Chancellerie en veut un autre. Le téléphone n'arrête plus... »

M. Marty ne sait plus où donner de la tête.

— Et pourtant, dit-il, dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. La population essaie de comprendre. Le nom de Maurice Thorez revient souvent dans les conversations et l'acharnement déployé par une certaine presse contribue à faire accepter la version suivante :

« C'est une affaire électorale. Les abattoirs, c'est un slogan comme un autre. »

Il n'y a pas eu infraction !

Quant au mécanisme du trafic, M. Marty le démonte objectivement.

— On a confondu entre le cours taxé et le cours normal. Le cours normal n'est pas générateur de hausse illicite.

« La législation économique en matière d'achats de bestiaux prévoit que le prix de vente des animaux sur pied peut être débattu librement entre acheteurs et vendeurs. »

Et M. Marty de conclure que, selon lui, il n'y a pas eu d'infraction du fait que l'on n'a retenu comme majoration illicite que la différence entre le prix d'achat et le cours normal, qui n'est pas un cours taxé.

Le délit de coalition ? Pour démontrer son existence en l'état actuel des choses, ce n'est pas une petite affaire.

Moulins attend maintenant la venue d'un inspecteur général de Paris. Alors qu'on se perd en conjectures, une chose demeure : la société des éleveurs détient le monopole des marchés dans plusieurs départements. La société a réalisé de fabuleux bénéfices. Les producteurs recevaient de telles sommes qu'ils se désintéressaient de la clientèle des bouchers. Quoi qu'en pense la loi, c'est là un scandale auquel il faut mettre fin de toute évidence.

Mais comment s'y prendre ?

Actuellement, on est à la recherche d'un texte permettant d'engager des poursuites, mais on se demande sur quelles lois, quels arrêtés ministériels ou préfectoraux il est possible de baser les accusations.

Les uns parlent de l'article 420 du code pénal ; d'autres cherchent les articles de loi sur les hausses illicites.

(Suite en page 2.)

BOULEVARD HAUSSMANN UNE FEMME ABANDONNEE blesse son mari et une passante

Mme Priher, 35 ans, demeurant, 30, rue Roger-Salengro, à Issy-les-Moulineaux avait été abandonnée il y a quelques jours par son mari, Théodore Priher, 40 ans.

Le rencontrant hier soir boulevard Haussmann, à l'angle de la rue du Havre, elle tira sur lui plusieurs coups de revolver. Deux projectiles atteignirent M. Priher au cou et aux reins, et une balle blessa une passante. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital Marmottan.

La meurtrière a été arrêtée.

Le mystère de l'Isle-Adam

Seule l'analyse des viscères de Mme Sansfaute permettrait de conclure à un empoisonnement

Et suivant les conclusions il faudrait encore choisir entre l'accident et le crime

L'ISLE-ADAM, 26 août.

LA mort de Mme Charlotte Sansfaute n'a pas encore reçu une explication officielle.

Le flacon qui devait contenir de la magnésie calcinée, a été remis à M. Frédoux, pharmacien, à Versailles, qui devra dire, après analyse, si du poison était mélangé au médicament. Il est évident que les conclusions de M. Frédoux auront une importance capitale.

Par contre, la découverte d'un poison dans le médicament poserait un problème policier. Etant donné que le pharmacien, vendeur du laxatif, a prouvé la bonne qualité de sa marchandise, il faudrait que le toxique ait été mélangé après coup. Par qui ?

Et pourquoi ? Si le crime était prouvé, les enquêteurs s'emploieraient, comme toujours, à en rechercher le bénéficiaire éventuel.

Dans le cas où l'analyse ne révélerait rien d'anormal, il conviendrait d'attendre le résultat de l'examen des viscères, confié à un laboratoire.

Si cet examen dénonçait quand même un empoisonnement, il faudrait en rechercher les causes en dehors de l'absorption du laxatif actuellement incriminé.

Mais il est encore possible, étant donné la très forte tension artérielle de la sexagénaire (29-5), que la mort soit naturelle.

Ajoutons que c'est par erreur que nous avons écrit hier que Mme Sansfaute avait absorbé de la magnésie bismurée : c'était magnésie calcinée qu'il fallait lire.

La "Guerre des Confirmations" en Vénétie Julienne

Des paysans poignardent un évêque coupent la tête d'un abbé...

TRIESTE, 26 août.

DES scènes d'une sauvagerie inouïe se sont déroulées hier dans la zone occupée par les Yougoslaves en Vénétie Julienne, sous le signe de la haine religieuse.

Mgr Ukmar, évêque slovène, accompagné de l'abbé Buselitch, sous-directeur du séminaire de Pisino, étaient venus dans la paroisse de Lanische où devaient avoir lieu des confirmations.

Une bande de paysans, portant des drapeau rouges et armés de houes, de pioches, de bêches et de faux, a envahi l'église et obligé les deux ecclésiastiques à se réfugier dans la maison du curé de la paroisse.

La maison ayant été prise d'assaut, les deux prêtres furent traînés dehors, roués de coup, puis la tête de l'abbé Buselitch fut coupée avec un grand couteau de boucher.

Quant à Mgr Ukmar, il eut le crâne défoncé et reçut plusieurs coups de couteau dans les reins. Son état est grave.

Déjà, il y a quelques semaines, l'archevêque de Gorizia, Mgr Margotti, avait été lapidé dans les villages où il s'était rendu pour confirmer des enfants.

Quelques heures après l'assassinat de l'abbé Buselitch, le corps mutilé de l'abbé Khristian, curé de Golazzo, a été retrouvé dans un bois près de Vodize.

Enfin, une autre cérémonie de confirmation a été profanée samedi à Pinguente, par une foule qui, ayant fait irruption dans l'église aux cris de « Tito, Tito », lança des tomates à la tête des officiants et les obligea à quitter le sanctuaire.

Très ému par la décapitation de l'abbé Buselitch, l'archevêque de Trieste, après avoir parlé de « guerre contre les confirmations », a souligné que ce prêtre, de même que l'évêque Ukmar, étaient d'ardents patriotes yougoslaves qui avaient signé une pétition demandant le rattachement de l'Istrie à la Yougoslavie. (A.P. - U.P.)

Des bandes armées attaquent les églises Le corps d'un prêtre est retrouvé dans les bois

2 PAGES aujourd'hui
Mais 4 pages demain

EN PAGE 2 :
L'ŒUF ET MOI

UN GANG MIXTE DE JEUNES VOYOUS aurait commis un crime à Choisy

Surpris en flagrant délit dans le temple protestant de la rue Georges-Clemenceau, à Choisy, Jean Héliot, 26 ans, demeurant 79, rue Jean-Jaurès, à Vitry, et les jeunes Jean D..., 17 ans, et Gérard B..., 16 ans, ont été arrêtés.

Cinq autres malfaiteurs qui « travaillaient » sous la direction d'Héliot et avaient participé notamment à l'agression commise il y a quelques jours à Vitry sur Mme Villeminot, furent ensuite appréhendés.

La femme Yvette Legaer, 18 ans, 413, Cité des Combattants, à Vitry, et les jeunes Albert B... et Roger A..., 17 ans, Alice L... et Ida, toutes deux âgées de 16 ans, demeurant à Vitry.

Or au cours de leur interrogatoire par le commissaire de Choisy, les jeunes malandrins auraient avoué un crime commis à Vitry. La police vérifie actuellement ces déclarations.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX de Tignes malmené par la population

MOUTIERS, 26 août. — M. Clens, directeur des travaux du barrage de Tignes, de retour hier dans cette localité, a été pris à partie par une cinquantaine de Tignards, qui ont renversé sa voiture et l'ont malmené.

Craignant que des bagarres ne se produisent les gendarmes sont intervenus et on tiré en l'air. Les manifestants ont répondu en faisant exploser des détonateurs. Ce n'est que vers minuit que le calme a été rétabli.

L'Oeuf et moi

PAR BETTY MAC DONALD

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR GEORGES BELMONT

RÉSUMÉ

Bob le campagnard a épousé Betty la citadine et entreprend de lui faire découvrir les rustiques beautés de la vie paysanne en l'emmenant avec lui créer un élevage de poulets sur la côte du Pacifique. Leur bonheur est encore dans l'œuf.

Paris-presse n° 2

PEU après le petit déjeuner, un matin de mai, je le vis entrer dans la cour, à cheval sur un palefroi qu'un éléphant n'eût pas renié pour fils. Attachant négligemment les rênes à un poteau du portail, il m'annonça qu'il comptait sur moi pour guider ce monstre, pendant que lui galoperait derrière, aux mancherons de la charrue. Tout alla assez bien jusqu'au moment où Fauvette, le cheval, me marcha sur le pied. « J'ai l'impression qu'elle m'écrase le pied », dis-je timidement à Bob qui se plaignait de ce que ça n'avançait plus. « Eh bien ! quoi ? retirez votre pied et continuons, vite ! » hurla l'être qui avait juré de me choyer et de me chérir. Entre temps, ce qui me servait de pied naguère s'enfonçait lentement comme un pieu dans le sol mou, et Fauvette contemplait, immobile et morose, le paysage. Je la frappai au jarret, furieusement, lui criai des mots, poussai, pour Bob, des cris à réveiller un mort. En fin de quoi, Fauvette, le plus distraitement du monde, fit un pas et leva son sabot. Je rentrai en boitant à la maison et, m'enveloppant le pied de compresses humides, méditai sur la méchanceté des hommes et des animaux.

Ce soir-là, Bob et moi nous passâmes deux heures assis l'un en face de l'autre à trier et couper des pommes de terre de semence. Nos roucoulements de tourtereaux frais mariés consistaient en dialogues de ce genre :

— Ça, c'est ce qu'on appelle un œil. Un œil, c'est un germe. Du germe naît le plant. Il faut qu'il y ait trois yeux par morceau.

— C'est un œil, ça ?

— Non !

— Pourquoi non ?

— Oh ! zut !

Quand le potager — quinze mètres sur cent quinze environ — fut retourné, brisé, hersé, dragué jusqu'à ce que la terre grasse, d'un brun profond, finit par être lisse comme un velours, on le planta de pois, de bettes, de haricots, de maïs, de cardons, de laitues, de choux, d'oignons, de navets, de céleri, de concombres, de tomates et de pâtissons. Le même processus préliminaire se répéta sur un demi-hectare de terre, derrière la maison, qui fut planté à son tour de pommes de terre, de choux verts, de betteraves fourragères et de rutabagas.

Après quoi on m'affecta à la section de dessouchage. Le verger servit de théâtre d'opérations ; mon rôle, dans ce nouveau genre d'activité, était de m'efforcer de saisir la chaîne, au moment où le cheval passait à portée, de la nouer autour d'un tronc de sapin, avant que le cheval ait eu le temps de blaiser ou de tourner et tant qu'il y avait encore assez de longueur ; de hurler : « Allez-y ! » à Bob, et d'oublier de me garer des lourds embruns de terre grasse et mouillée qui m'éclaboussaient. Rien de satisfaisant comme le défrichage : on ne manque jamais de preuve à l'appui de son effort — ne serait-ce que le gros trou qu'on a fait. C'était merveille, dans le verger, que de regarder un petit arbre fruitier se tasser craintivement, pendant que nous nous échinions à arracher une énorme brute de sapin ; et puis quand, dans un ultime grognement, le sapin, qui regimbait, s'en allait, traîné de force ; quand la terre retombait en pluie douce et crémeuse sur les racines de l'arbre fruitier — merveille aussi de le voir, si petit, si timide, se redresser, carrer les épaules et étirer ses membres maigres et rabougris vers le soleil et le ciel.

Quand le dernier sapin s'en fut allé rejoindre la pile de souches accumulées de l'autre côté de la barrière est, en attendant l'hiver et le moment de faire du feu, il fallut encore élaguer les arbres fruitiers, couper les branches mortes et essayer de deviner les diverses espèces de fruits. Aux fleurs, nous pouvions reconnaître les pommes précoces des tardives — et de même pour les cerises, les poires, les prunes et les prunes à sécher ; mais quant à savoir quel arbre produirait, et ce qu'il produirait... Malheureusement, les arbres les plus vigoureux et bon nombre d'arbres ne donnèrent que deux ou trois chiques ratatinées.

Nous n'avions pas terminé le défrichage du verger quand Bob tomba en arrêt, dans un magazine agricole, devant un entrefilet publicitaire qui recommandait un « Guide de l'éleveur » ; comme mon Dieu ! le bon sens voulait que ce fût une bonne chose à avoir, il le commanda. La brochure ne se fit pas attendre : elle arriva, accompagnée d'une vaste planche en couleurs, représentant les outils et instruments requis. Bob les commanda tous sans exception. Scies courtes, cisailles grandes et petites, forces longues et brèves, couteaux, mâchettes. Instruments de destruction, tous. Cette première année-là, Bob se fit la main sur les vignes vierges et les arbustes, les réduisant à l'état de moignons en quelques coups, rares et sûrs. Le printemps suivant, il s'en prit au verger. « Cette branche-ci doit tomber », disait-il, louchant d'abord sur le guide de l'élagueur, puis sur la seule branche vive qui restât. Et clic ! la branche y passait ; et l'arbre trépassait. « Parasites ! » ricanait-il, empoignant les dernières pousses vives d'un prunier grelottant, qu'il tondait d'un coup sec de cisailles. L'arbre crevait. Bob était vexé « C'est pourtant bien ce qu'ils disaient de faire », et il montrait du doigt les instructions du guide. « Oui, mais peut-être qu'ils se réfèrent à des arbres jeunes et neufs », suggérais-je. « Les nôtres ont peut-être quarante ou cinquante ans d'âge ; ils sont faibles et il y a longtemps qu'ils jeûnent. »

(A suivre.)

(Copyright 1947 by « Paris-presse » et les éditions Laffont.)

VOUS LIREZ DEMAIN la suite de notre roman POUR QUI SONNE LE GLAS

Parce qu'il avait eu trois dents cassées par un redresseur de torts

GÉGÈNE LA TERREUR tue à coups de bâton un paisible fossoyeur

NANCY, 26 août (dépêche « Paris-presse »).

EUGENE MALGRAS, dit Gégène, 49 ans, braconnier de profession et repris de justice jouant au « dur de dur », est une « terreur » qui habite Tomblaine, dans la banlieue nancéienne.

Dans la soirée de dimanche, il se prenait de querelle avec un joueur de quilles, mais Malgras était tombé sur un solide gaillard qui, en deux coups de poing, lui ferma un œil et lui cassa trois dents.

Malgras en conçut une rage folle. Il s'en fut chercher un gourdin et partit à la recherche de son adversaire.

Il ne le trouva pas, mais dans la nuit rencontra un paisible sexagénaire, une vieille figure sympathique de Tomblaine, le père Lagarde, appariteur et fossoyeur de la commune.

« Ah ! te voilà, vieux ! C'est toi qui vas payer pour ce qui m'est arrivé », lui cria Malgras qui, aussitôt, se rua sur le vieillard à coups de poings et de bâton jusqu'à ce que sa colère fût passée. Le malheureux, les membres brisés, le crâne défoncé, s'écroula. On devait le découvrir peu après minuit. Il avait cessé de vivre.

Odette Caretti, maîtresse de Gégène, avait assisté à toute la scène. Son meurtre lâche et sauvage accompli, le criminel s'en fut tranquillement se coucher. Quelques heures plus tard la police les arrêtait tous deux.

M. STOP et les onze sphinx

TOUS ceux qui m'ont stoppé sur la plage de Saint-Jean-de-Luz sont venus défendre leurs chances, le soir, au casino. Il s'agit, pour gagner les 5.000 francs, de poser au public une énigme que personne ne pourra résoudre.

Le gagnant est un petit bonhomme, M. Guy Augis, le second à m'avoir stoppé. Il affirme, publiquement, pouvoir montrer une chose qui est dans la salle, qu'il n'a pas encore vue, que personne n'a encore vue et que tout le monde pourra voir.

L'assistance restant muette, le jeune Guy sort deux cailloux de sa poche, en casse un sur l'autre et dit, en montrant l'intérieur du caillou brisé :

— Voilà ce que personne n'avait jamais vu.

Au gala des vedettes, M. Jean-Pierre Scheckroum, hôtel Sanganai, à Saint-Jean-de-Luz, est élu

Comme starlett, le jury désigne Madeleine Joannidès, 27, rue Monge, à Paris.

M. STOP.

P.-S. — Mercredi 27 août, stoppez-moi dans l'après-midi au centre de Pau sur les traces de la voiture publicitaire. Puis, chantez au gala du soir la plus belle chanson composée sur moi. Si votre voix ne vous donne pas entière satisfaction, il ne vous est pas défendu de vous faire remplacer par le chanteur consommé.

Jeudi 28 août, à Bordeaux, dans l'après-midi et sur les Quinconces, je prêterai une oreille attentive à qui évoquera pour moi le plus émouvant souvenir. La prime sera attribuée le soir au plus beau.

courses

CLAIREFONTAINE

PRIX DU VIEUX POIRIER

1. Sarabry (A. Gill) (106).....G. 35
à M. R. Guthmann.....P. 20
2. Ornano G (R. Vivien) (111).....P. 27
3. Détective of Atlantic (Leurson) (107).
Dist. : 2 long. 1/2. 1 l. 1/2, 6 l. — Pari jumelé : 139.
N. pl. : 103, 108, 115, 118.

PRIX DES JASMINS

1. Kasbah (P. Blanc) (208).....G. 11
à M. M. Angenot.....P. 16
2. Atlas (H. Signoret) (202).....P. 21
3. Arbenthe (A. Chéret) (204).
Dist. : Encol., encol., 3 long. — Pari jumelé : 117.
N. pl. : 209.

RAMBOUILLET

PRIX DE ROCHEFORT

1. Giralda (A. Desaint).....G. 30
à M. E. Nominé.....P. 11
2. Sylla (G. Beasone).....P. 13
3. Messaline.....P. 22
(8 partants).

PRIX DE MONTFORT-L'AMAURY

1. Galalie (G. Bridgland).....G. 28
à M. Marie Roy.....P. 15
2. Ugha (L. Flavien).....P. 20
3. Glanenss (A. Desaint).....P. 18
(8 partants).

ravitaillement

Vos rations

Riz : 300 gr. (catégorie E). Les bénéficiaires doivent s'adresser obligatoirement chez le détaillant où le coupon n° 63 de la feuille du 2e semestre a été déposé.

Huile : 350 gr. (catégories J, A, M et V) contre le ticket GC, feuille denrées diverses d'août.

Un jury de fins connaisseurs vient de lui décerner la

MÉDAILLE D'OR à la 5e foire du Languedoc

Blanc et Rouge en vente libre dans toutes les bonnes maisons

POSTILLON MONOPOLE

Oubliez vos souliers, vos vestons, vos gibus, Mais n'oubliez jamais votre cachou Gallus.

LA POLICE cerne un hôtel place Blanche

Elle y découvre le repaire d'un gang

A la suite de surveillances actives, la police avait acquis la certitude qu'une importante bande de malfaiteurs tenait ses assises dans un hôtel de la rue Henri-Monnier, tenu par une certaine Berthe Custine.

D'importantes forces de police, conduites par le commissaire du quartier Saint-Georges et l'officier de police Michaud, cernant l'hôtel, ont pénétré revolver au poing dans l'immeuble. Dans une chambre, au premier étage, ils trouvèrent sept hommes qui se partageaient 150 kilos de sucre, du café et des liqueurs. Dans une autre chambre, un membre de la bande comptait sur un lit une importante liasse de billets de banque. C'était un chauffeur de taxi qui transportait les gangsters et la marchandise volée.

La bande, qui n'en était pas à son coup d'essai, a été conduite au dépôt avec son chef, Michel Hannequart, 28 ans, demeurant 45, boulevard Victor.

Attaqué par des bandits en auto un facteur encaisseur résiste et fait arrêter l'un d'eux

Ce matin, un facteur-encaisseur des P.T.T., M. Nicolas Favard, 55 ans, appartenant à la brigade financière de « Paris-113 », a risqué sa vie en défendant sa sacoche contenant 60.000 francs, contre plusieurs agresseurs survenus en auto.

Il était 9 heures, M. Favard passait devant le n° 2 de la rue de la Verrerie, tout à proximité de la place de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'il fut bousculé par un individu, revolver au poing, qui lui jeta cet ordre :

— Lâche ta serviette !

Mais avec un rare sang-froid, l'employé des P.T.T. tint tête au bandit. C'est alors que plusieurs autres individus, descendus d'une voiture qui stationnait à quelques mètres, vinrent apporter leur aide au gangster.

— Au secours ! cria le facteur.

Ses appels furent entendus par un gendarme et un garde mobile, qui se jetèrent sur le premier agresseur. Devant leur intervention, les complices avait rebroussé chemin et s'étaient enfuis dans la voiture non sans avoir tiré un coup de feu sur M. Favard, sans l'atteindre.

Le jeune gangster arrêté est âgé de 25 ans et demeure à Montreuil. Il est actuellement interrogé au commissariat, qui refuse encore de dévoiler son identité.

LE DANEMARK ACCUEILLERAIT les réfugiés de l'Exodus 47

COPENHAGUE, 26 août. — A la suite d'une démarche du grand rabbin Marcus Melchior, le gouvernement danois étudie aujourd'hui l'éventualité de recevoir et de donner asile à titre temporaire aux 4.400 juifs de l'*Exodus*. — (A.P.)

mots croisés

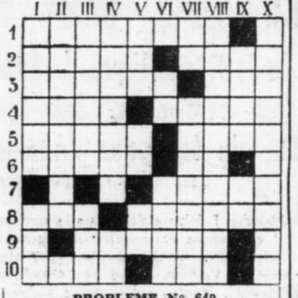

PROBLEME N° 649

HOR. — 1. Avant le repas. — 2. Pièces d'eau. Destruction progressive. — 3. Les murs, bien qu'ayant des oreilles, n'ont pas à les redouter. Certain est une source de lumière. — 4. Pli. Il coule en Asie. — 5. Ici dedans. Vagabonde. — 6. Lassitude morale. Renforce l'affirmation. — 7. Coureur rapide. — 8. Sur le court. Avant la fin. — 9. Prénom féminin. — 10. Abîcron. Ville d'Autriche.

VERT. — I. Appât. Ce qu'est le 1 horizontal quand il n'est pas à l'eau. — II. Persévérance. — III. Son nom est plus court aujourd'hui. Après le bis. — IV. Modération. Pronom. — V. En ciselant. Note. Fin de lundi. — VI. Fossoyeur. Ardent. — VII. Dans la Côte-d'Or. On le reçoit souvent au lit. — VIII. Propices. — IX. Le brave l'ignore. Participe gal. — X. Etreintes.

Solution du problème n° 648

HOR. — 1. Zodiaque. — 2. Orageuse. — 3. Curée. Ah. — 4. Erié. Ile. — 5. Hésitants. — 6. Cor. Iodée. — 7. O.N. Econen. — 8. Restant. Do. — 9. Eau. Pur. — 10. Esclavages.

VERT. — I. Zone. Corne. — II. Or. Rhône. — III. Dacier. Sec. — IV. Ignes. Etal. — V. Aer. C.A.U.A. (s en sus). — VI. Question. — VII. Eté. Août. — VIII. E.E. Inde. P.G. (Prosper Goubaux). — IX. Attendue. — X. Ephèse. Ors.

L'union douanière européenne n'est pas pour demain...

par Raymond HENRY

LA Conférence de coopération économique européenne, qui siège au Grand Palais, ne fait pas beaucoup parler d'elle. Cela ne veut pas dire qu'elle ne travaille pas.

Mais les problèmes sont si nombreux et si complexes qu'elle devra mettre les bouchées doubles si elle veut, à la date prévue du 1er septembre, pouvoir présenter le rapport général qui devra être soumis à Washington pour servir de base au plan Marshall.

Les rapports des comités techniques sont prêts. Aujourd'hui, ils seront soumis pour approbation au comité exécutif.

Il est certain cependant que le point essentiel de toute tentative de coordination européenne serait la réalisation de cette union douanière dont le « Benelux » (Belgique-Pays-Bas-Luxembourg) a lancé l'idée. Mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine. Tout ce qu'on peut faire, c'est de constituer un comité d'étude chargé de préparer le terrain.

Tous d'accord mais...

Malheureusement, il n'est pas sûr que ce comité d'étude puisse être mis sur pied.

La Grande-Bretagne fait des réserves inspirées par ses liens économiques avec les dominions ; l'Autriche accepte l'idée du comité d'étude à condition que les seize Etats représentés en fassent partie et qu'elle-même ne contracte pas d'engagement définitif ; le Portugal dit : « Oui, mais je dois tenir compte du fait que ma frontière borde l'Espagne » ; la Suisse se montre favorable, mais vague ; le Danemark voudrait qu'avant de constituer un comité d'étude on s'occupât de diminuer les restrictions au commerce d'une façon pratique ; la Norvège et la Suède sont fort réticentes et demandent que rien ne soit fait sans prendre contact avec les organismes de l'O.N.U. ; seule l'Islande donne son approbation sans réserve au comité d'étude.

LE TRUST des viandes du Bourbonnais

(Suite de la première page.)

Or, depuis la suppression par M. Pineau des commissions d'achat, le prix du bétail vivant est libre et, par conséquent, il ne peut y avoir hausse illicite. Il n'y a qu'à la vente au détail que ce délit peut être reproché. Dans le département de l'Allier, le veau est taxé 204 francs, le bœuf 200, le mouton 216. Est-ce que les bouchers, à l'heure actuelle, respectent ces prix ? Non, c'est certain. La hausse illicite ne peut que frapper les détaillants.

La liberté d'exportation du cheptel ? Si elle existe, rien à dire ; sinon, que les enquêteurs aillent voir du côté de Perpignan et de Monaco, de Strasbourg et de Genève : ils seront édifiés.

Les choses en sont là. Pendant que tous s'agitent, M. Paul de Gallard reçoit dans ses bureaux de Villefranche-d'Allier...

En tout cas, il n'y a pour le moment ni infraction, ni arrestation. Celle de M. de Rimay elle-même n'aurait, dit-on maintenant, aucun rapport avec cette affaire. M. J.

PERMANENT 18 h. 30 à 24 h. (sauf lundi)

Jeudi : deux matinées seulement

Projection et sonorisation CHARLIN
Projecteurs ACTUA-COLOR
Ensemble sonore ACTUAL

NIGHT-CLUB DINERS CABARET
MARTELIER YANA GANI
6, rue Arsène-Houssaye - ELY. 63-12

Réouverture de l'AVENUE

sport partout...

Au Tour de l'Ouest, de Cherbourg à Alençon

A Caen, Yvon Marie s'échappe pourchassé par Duheim et Gallis

(De notre envoyé spécial René MELLIX)

CARENTAN (par téléphone)

C'est sous un ciel gris, chargé de pluie, que les cinquante-trois coureurs du Tour de l'Ouest ont quitté, à 10 h. 30, Cherbourg pour Alençon. André Mahé a revêtu un superbe maillot jaune.

Dès le départ, le Belge Cappelmans démarre et passe premier au sommet de la côte située à la sortie du port maritime d'où l'on aperçoit à l'ancre le cuirassé « Richelieu ».

Goasmat rejoint le fuyard tandis que Pontet est accidenté.

Carrara animateur

Après ce départ rapide, les escarmouches se multiplient. Mahé, Guégan s'en mêlent, puis, au 6e kilomètre, Mlo Carrara débouche et fait le trou.

A Valognes (20e kilomètre), son avance est déjà de 1' 55" sur le peloton conduit par Caffi. Dans la traversée de cette ville martyre, Audaire tombe, son vélo se brisant sous lui.

Sainte-Mère-Eglise, lieu du débarquement, est traversé. « Milo », sur la route de la Libération, fonce de sa belle allure en augmentant son avance, le peloton ne réagissant pas.

— Je m'entraîne pour les « Nations », nous lance-t-il au passage.

Du paquet, Bonnaventure et Bourlon s'évadent et rejoignent Carrara avant Carentan (50e kilomètre) où ils passent à 11 heures 50, avec 40" sur Caffi, Audrain et 55" sur le peloton.

A la sortie de Carentan, Carrara est stoppé par une crevaison. Bonnaventure et Bourlon poursuivent leur effort, mais à Isigny Francis Pélissier fait dire à Bonnaventure de rentrer dans le rang. Le gars de l'A.C.B.B. obtempère et Bourlon fait de même.

Yvon Marie tente sa chance

Nous trouverons Bayeux avec un peloton compact qui musarde sous le soleil revenu. A Caen le retard sur l'horaire est de quinze minutes. Une foule très dense est massée sur toute la traversée et les sportifs applaudissent à tout rompre Yvon Marie, enfant du pays, qui démarre et prend du champ. Derrière, Duheim, Gallis, se lancent à sa poursuite. L'avance d'Yvon Marie est de 1' 30" sur le peloton, au 125e kilomètre.

LONDRES. — L'Hawaïen Dado Marino a signé, hier, après-midi, le contrat du match qui l'opposera, le 20 octobre prochain à Harringay, à l'Irlandais Rinty Monaghan pour le titre de champion du monde des poids mouche.

BARTHEL COURRA le 800 et le 1.500 DES « JEUX »

Le jeune espoir luxembourgeois Barthel, qui a battu Chef-d'hôtel sur 800 m. en 1' 51", ce qui le place grand favori de cette épreuve aux Jeux universitaires, s'entraînait hier matin au stade Jean-Bouin.

Pas très grand, mais d'une remarquable vélocité, Barthel étonna par sa facilité à démarrer en pleine course.

— C'est un espoir olympique, disait Jean Keller, sa vitesse finale peut lui faire gagner les Jeux olympiques.

Il est de fait que lorsque Barthel démarre peu d'athlètes peuvent prétendre à ne pas se laisser surprendre.

— Etes-vous fin prêt ?

— Parfaitement au point. J'ai « signolé » ma préparation sous la direction de Messner, venu à Luxembourg, aussi ai-je l'intention de participer au 800 m. et au 1.500 m. des Jeux universitaires. Dans cette dernière épreuve, je sais que je rencontrerai un adversaire redoutable en la personne du Hongrois Garai, champion d'Angleterre du mile devant Slijkhuis, mais qui ne risque rien n'a dien ! — Raymond MARCILLAC

Aux Jeux Universitaires mondiaux

Les fleurettistes français et italiens disputeront la finale

Après des séries éliminatoires, à l'issue desquelles sauta Plattner, l'Autrichien, qui avait fait gagner son équipe hier contre les Tchécoslovaques, deux demi-finales de six tireurs furent disputées ce matin, les quatre premiers de chaque demi-finale devant composer la finale cet après-midi.

Cette finale se compose comme suit : Mangiarotti, Pirelli, Paretti (Italie), Girouard, Netter, Beaudoux (France), Zaruba (Tchécoslovaquie), Albrechtsen (Danemark).

Les escrimeurs italiens ont gagné mais les Français n'ont pas démérité

Le match final, qui traditionnellement met aux prises Français et Italiens dans les épreuves de fleuret, se termina cette fois-ci, après une lutte quelque temps indécise, par la victoire des Transalpins : Pellini, Paretti, E. Mangiarotti et Disguardi sur les Français Girouard, Netter, Beaudoux et A. Mabilleau. Score : 9 à 7.

Tout en louant, comme il convient, les universitaires italiens, il serait injuste de passer sous silence la belle défense de nos compatriotes, qui ne bénéficiaient pas de la présence dans leur équipe d'un escrimeur de classe internationale de la valeur d'Edoardo Mangiarotti.

Dans le camp français, résultats mis à part, Girouard et Beaudoux furent ceux qui fournirent les plus belles rencontres. Girouard notamment fit preuve de beaucoup de jugement et ne porta que des touches de qualité. — E. D.

Nouvelle victoire tchèque en basket-ball

Avec quelques remplaçants, la Tchécoslovaquie n'éprouva, ce matin, aucune difficulté pour battre, au cours du premier match de la journée, l'athlétique formation du Danemark par 82 points à 21, après avoir mené à la mi-temps par 40 points à 9.

AUX TOURELLES les nageurs hongrois dominent

Les résultats

1.500 m., première série : 1. Sommagyi (Hongrie), 21' 33" 8/10 ; 2. Mac Donald (Ecosse), 21' 55" 1/10 ; 3. Fourcade (France), 22' 11" 3/10 ; 4. Steinwender (Autriche), 23' 24" ; 5. Kandil (Egypte), 25' 25".

2e série : 1. Bohsulav (Autriche), 22' 24" 8/10 ; 2. Demjen (Hongrie), 23' 33" 1/10 ; 3. Roegiers (Belgique), 25' 28" 3/10.

Sont qualifiés pour la finale Sommagyi, Mac Donald, Fourcade, Steinwender, Kendyl, Bohsulav, Demjen.

En water-polo : la Tchécoslovaquie a battu l'Ecosse par deux buts à un.

Le Hongrois KISS en tête au Pentathlon

Après la première épreuve du Pentathlon, le Hongrois Kiss a pris la tête en franchissant 6 m. 82 en longueur. Viennent ensuite : les Suédois Swensson, 6 m. 78 ; Aspell, 6 m. 77, et l'Italien Ossena, 6 m. 64. Le Français Sprecher n'a pu mieux faire que 6 m. 21, mais il peut encore se racheter grâce au lancement du javelot.

ATHLETISME demain à Jean-Bouin

Les épreuves d'athlétisme se poursuivront demain à Jean-Bouin à partir de 17 heures.

Pour les courses, séries du 80 mètres féminin, séries et quart de finales du 100 m., séries et quart de finales du 400 m., séries du 1.500 mètres, séries du relais 4 × 100 m. féminin.

Pour les concours, éliminatoires du triple saut et de la perche.

* La délégation italienne ne comprenant pas de footballeurs et ceux d'U.R.S.S. n'étant pas arrivés, les matches de demain à Poissy et Maisons-Alfort n'auront pas lieu.

du 8 au 14 Août

2 RECORDS BATTUS..

LA CHALEUR ! 40° à l'ombre

L'AFFLUENCE ! 128.043 Spectateurs ont vu aux GAUMONT & REX Palace

LE MARIAGE DE RAMUNTCHO et le succès continue

A PARTIR DE DEMAIN

BROADWAY CALIFORNIA CINÉMONDE LA ROYALE

BRIAN DONLEVY Walter BRENNAN Anna LEE dans Les BOURREAUX MEURENT AUSSI "Hangmen also die"

La location des places, à l'Opéra-Comique, ouvrira aujourd'hui mardi 26 août, à 11 heures, pour le premier spectacle de la saison.

La réouverture de la salle Favart aura lieu, en effet, le 2 septembre, avec « Werther », dont les principaux interprètes seront : MM. Vergnes, Jeanlet, Tubiana, Mmes Chauveloi, Jourfier. On commencera par « L'Education manquée », avec Mmes Joachim, Chellet et M. Rousseau. A l'orchestre, M. Cloez.

GAITE-LYRIQUE
Réouverture samedi 30 août
CHANSON GITANE
ROGERS - CECIL - Christian JUIN
MARINA HOTINE

TOUS LES MERCREDIS, à 21 h. 20, sur la Chaîne Nationale, « LA REVUE DE MES REVUES », émission d'André Certes et Henri Varna sur les grandes revues du CASINO DE PARIS de 1929 à 1939. Demain : PARADE DU MONDE, avec Jean Sablon, Elyane Célis et l'orch. Ray Ventura.

PORTE-SAINT-MARTIN
Tous les soirs (sauf vendredi)
Matinée : dimanche, 15 h.
« Vous n'avez rien à déclarer ? ». Vaudeville fou-rire !

— DEMAIN —

CÉSAR PLAZA Cinéac 8, Bd de la Madeleine

DEMAIN

le chef d'œuvre de RENÉ CLAIR
MAURICE CHEVALIER
FRANÇOIS PERIER
dans LE SILENCE EST D'OR
avec MARCELLE DERRIEN DANY ROBIN
PATHÉ-R K O

L'ŒUF ET MOI
Important Demain Tirage de la Loterie Nationale

Faites examiner vos yeux ! Consultez LEROY 1er OPTICIEN DE PARIS
104, Champs-Élysées - 25, Rue Royale
12 MAISONS DANS PARIS

Hôtel du Trez-Benodet (Fin.)
Sa bonne cuisine
Septembre : 375 fr. service compris

Sachez danser en 3 leçons SUCCÈS GARANTI
Swing, valse, tango, slow, samba, rumba, etc... Pl. air et sal. climatis. Lycéum Dumaine-Perez 91 av Villiers. - WAG. 34-94.

ACHAT de BRILLANTS
48, BIJOUX - MONTRES - ORFÈVRERIE Chaussée-d'Antin. M. G. BRINGAZEN

MERCREDI 27 AOUT
REOUVERTURE du restaurant
MAXIM'S
Tél. Anj. 27-94 3, rue Royale
DEJEUNERS — DINERS — SOUPERS

VOUS QUI CHERCHEZ UNE GABARDINE comme avant... EN LAINE OU COTON
vous la trouverez AU PRIX LE PLUS BAS
MANUFACTURE D'IMPERMÉABLES BIALEK 5 BOULEVARD MAGENTA MÉTRO RÉPUBLIQUE

CARTABLES ÉCOLIERS
Serviettes cuir véritable
Passez vos ordres dès à présent pour la rentrée
Vente en gros exclusivement Ets DUCHÊNE et ALBRECHT
78, CHAMPS-ELYSÉES (Arcades LIDO) - Tél. : ELY. 57-46

SCIERIES d'AGONAC (Dordogne)
MAISONS et HANGARS PRÉFABRIQUES en BOIS
RENSEIGNEMENTS - EXPOSITION
6, boulevard de la Somme, Paris (17e)
Tél. Gal. 93-02 à 04 ■ Pub. L. I.

RÉGLAGE CHRONOMATIQUE
A PARTIR DE 2.980 F
OR 18 c 9.800 F + c.p.

8 Pl. MADELEINE

Avis aux Importateurs
DE DATTES ET FIGUES D'ALGERIE
Le Directeur de l'importante maison de condiment ZERGUI TIDJANI, d'Alger, 4, rue de la Blanchère, sera de passage à Paris du 1er au 3 septembre et recevra les négociants intéressés par cette question à l'Hôtel Terminus, gare Saint-Lazare, de 9 heures à 11 heures.

visitez la XXIIIème FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE DU 13 au 29 SEPTEMBRE
Marché Méditerranéen et Colonial

BOURSE DE PARIS (clôture) - 26 août

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	75	75 25
5 % 1920	127 90	
3 1/2 % Amort. 1942	90 90	90 90
3 % Amort. 1942	81 15	81 15
3 % Amort. 1945	79 80	79 75
Crédit Nat. janvier 1942	4805	4325
Crédit Nat. décemb. 1943	8280	8260
E.N.C.F. 4 % 1941	900	900
Banque de l'Indochine	18500	18000
Crédit National	4525	4510
B.N.C.I.	863	863
Banque Paris-Pays-Bas	1635	1640
Banque Union Parisienne	1610	1580
Comptoir d'Escompte	1550	1550
Crédit Commercial France	1570	1555
Crédit Industriel	1250	1275
Crédit Foncier France	3080	3075
Crédit Lyonnais	1595	1595
Société Générale	1650	1630
Société Marseillaise Créd		1680
Suez (action)	64600	64300
Métropolitain	646	684
Santa-Fé	9600	9600
Trams Changhaï	1330	1310
Lyonnaise des Eaux	3205	3225
C.P.D.E.	1278	1279
Générale Electricité	3800	3850
Energie Industrielle	1186	1180
Union d'Electricité	550	545
Ecl. Ch. et Forc. Motr.	1078	1075
Gaz et Electr. (Réunis)	557	550
Gaz France et Etranger	1680	1690
Chantiers de St-Nazaire	1500	1500
Fives Lille	1160	1165

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Forg. Nord-Est	920	918
Denain-Anzin	1200	1225
Peugeot	1875	1880
Schneider	4700	4715
Courrières	505	501
Lens	660	660
Le Nickel	1653	1640
Penarroya	1940	1960
Françaises des Pétroles	5200	5200
Gafsa	2484	2500
Air Liquide	1645	1650
Usines	1650	1665
Kuhlmann	1450	1495
Péchiney	1625	1638
Rhône-Poulenc	2740	2900
Saint-Gobain	5550	5640
Chargeurs Réunis	6500	6520
Brass. Quilmès	46995	46025
Raffin Say	1450	1475
Pollet et Chausson	2790	2505
Plant. d'Hévéas	3590	3890
Afrique Occidentale	6